

**IUT DE BREST**  
**DEPARTEMENT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE**

**LICENCE PROFESSIONNELLE  
CAM**

**CONCEPTION EN ARCHITECTURE METALLIQUE**

**FORMATION INITIALE\***   
**FORMATION EN ALTERNANCE\***

\* choix du régime des études

Photo  
d'identité

**DOSSIER DE CANDIDATURE**  
**ANNEE UNIVERSITAIRE 2008/2009**

**NOM :** .....

**PRÉNOM :** .....

**Date et lieu de naissance :** .....

**Nationalité :** .....

**Bac série :** ..... **Année d'obtention :** .....

**Etudes post-bac :** ..... **Année d'obtention :** .....

**PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DOSSIER.**

- Notes 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année post bac
- Copies de vos diplômes (BAC et si c'est le cas DUT, BTS, L2...),
- 2 enveloppes affranchies à votre adresse (demi format A5)
- Attestation de stage et fiche d'appréciation de vos stages
- Fiche d'appréciation de projet
- Avis de poursuite d'études
- CV

**À retourner avant le : 30 MAI 2008**

**A L'IUT de BREST, DEPARTEMENT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE**  
**SECRETARIAT DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE CAM**

**Rue de KERGOAT – CS 93837 -- 29238 BREST CEDEX 03**

**☎ 02.98.01.72.91**

**Télécopie : 02.98.01.72.65**

**e-mail : [licpro.cam@univ-brest.fr](mailto:licpro.cam@univ-brest.fr)**

**FORMATION INITIALE**

BAC, série : ..... Année : .....

**FORMATION SUPERIEURE**

ANNEE	ETABLISSEMENT	VILLE	TYPE DE FORMATION	DIPLOME OBTENU
2007-2008				
2006-2007				
2005-2006				
2004-2005				
2003-2004				

SI VOUS ETES CANDIDAT A D'AUTRES FORMATIONS SUPERIEURES, PRECISEZ LESQUELLES :

LICENCES PROFESSIONNELLES	AUTRES

**EXPERIENCES PROFESSIONNELLES : (STAGES, EMPLOIS, EMPLOIS SAISONNIERS)**

SOCIETE	TYPE D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	FONCTION	PERIODE, DUREE

**ADRESSE PERSONNELLE :** .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° téléphone : .....  
e-mail : .....

**ADRESSE FIABLE :** (où vous êtes joignable l'été)

.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
N° téléphone : .....

**COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CETTE FORMATION :**

- Journaux, lesquels : .....
- Internet : .....
- Salon étudiant, lequel : .....
- Autre, précisez : .....

## MOTIVATION DE VOTRE CANDIDATURE

**Une lettre de motivation et toutes pièces justifiant ou motivant votre candidature à cette formation peuvent être jointes en annexe.**

Vous y préciserez :

- les raisons de votre candidature.
- vos missions et apports lors de votre cursus de formation (stages, projets...)
- vos emplois antérieurs.

Vous transmettez votre CV sous forme numérique (PDF ou autre) à l'adresse suivante

[licpro.cam@univ-brest.fr](mailto:licpro.cam@univ-brest.fr)

Vous voudrez bien dénommer le fichier CVCAM...puis votre nom.

## RÉGIME DES ETUDES

➤ **Pour les étudiants en Formation Initiale**, LES ETUDES sont gratuites. Sont à charge les droits universitaires dont le montant est fixé chaque année par les instances ministérielles (165 euros en 2007). A ces droits s'ajoute le montant de l'affiliation au régime «**Etudiant**» de la sécurité sociale (192 euros en 2007). L'affiliation est obligatoire pour les étudiants non salariés âgés de 20 ans pendant l'année universitaire (sauf exceptions prévues par la réglementation en vigueur à la date des inscriptions).

*Les étudiants boursiers sont exonérés du paiement des droits d'inscription et de Sécurité Sociale.*

Le régime général des études est celui des établissements publics d'enseignement supérieur : **externat**, accès aux bibliothèques et restaurants universitaires, Sécurité Sociale des étudiants.

➤ **LES BOURSES** : Indépendamment de la candidature en IUT, le dossier social étudiant (bourse et logement en cité universitaire) doit être demandé sur le site internet du CROUS de l'académie fréquentée par le candidat, entre **le 15 janvier et le 30 avril 2008**. L'attribution se fait sur critères sociaux et universitaires. **Il est indispensable de renouveler chaque année son dossier.**

➤ **LE LOGEMENT** : Le **CLOUS** (2, avenue Le Gorgeu - 29287 Brest Cedex ☎ 02 98 03 38 78) dispose de **chambres** et **studios** en résidences universitaires et tient à la disposition des étudiants un fichier de chambres et appartements meublés (ou vides) proposés par des particuliers. Les mutuelles étudiantes (LMDE et SMEBA) présentent également un fichier de location à leurs adhérents. Le service est gratuit, mais l'adhésion obligatoire.

➤ L'étudiant peut bénéficier d'aides financières au logement (**APL** ou **ALS**) variables selon le montant du loyer et **non cumulables** avec les prestations familiales versées aux parents pour les enfants de moins de 20 ans (**se renseigner auprès des CAF** pour toutes informations utiles et l'option du choix le plus judicieux).

*L'octroi d'une chambre en cité universitaire n'équivaut pas à une admission à l'IUT.*

➤ **Pour les étudiants en Formation en Alternance** : Le statut des étudiants est celui du **contrat de professionnalisation**.

La durée du contrat est d'un an.

Toute information concernant : les conditions d'accès, la rémunération, les obligations et les textes de référence sont consultables sur le site :

[www.travail.gouv.fr/dossiers/Contratpro/](http://www.travail.gouv.fr/dossiers/Contratpro/)

### Formation :

Durant cette période, l'étudiant, salarié de l'entreprise, suivra de façon régulière des cours se déroulant à l'IUT de Brest.

[www.univ-brest.fr/I.U.T.BREST](http://www.univ-brest.fr/I.U.T.BREST)